



Mercredi 5 juillet 2023

à Redon

L'Europe au cœur de nos territoires

Faire le point sur les financements européens en Bretagne

Une grande partie des fonds européens alloués à la Bretagne est gérée par la Région, en partenariat avec l'État. Chaque année, ils permettent aux Bretonnes et aux Bretons de réaliser de nombreux projets, sur l'ensemble du territoire et dans des secteurs clés : innovation, pêche, environnement, aides aux entreprises et aux associations, agriculture... Ce mercredi à Redon, Stéphane Perrin-Sarzier, vice-président de la Région aux finances et à l'Europe, a réuni, avec l'État, la Commission régionale de programmation européenne (CRPE). L'occasion de faire le point, comme chaque année, sur l'état d'avancement des projets soutenus par des fonds européens en Bretagne, soit au total près d'1,2 milliard d'euros alloués depuis 2014.

47 000 projets accompagnés en Bretagne

FEAMP, FSE, FEDER, FEADER... Ces anagrammes, qui semblent parfois obscurs, recouvrent une réalité très concrètes dans notre région : les fonds européens accompagnent en effet au quotidien les projets des Bretonnes et des Bretons. Innovation, recherche, environnement, énergie, emploi, formation, agriculture, pêche... Ce sont au total **47 000 projets** qui ont été soutenus lors de la dernière « programmation » 2014-2020.

À l'occasion de la commission régionale de programmation européenne, réunie à Redon par le vice-président Stéphane Perrin-Sarzier, un tour d'horizon des différents fonds européens et de leurs applications en Bretagne, a été fait :

- **Le FEDER** (fonds européen de développement régional) intervient dans le cadre de la politique économique, sociale et territoriale. Il a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en résorbant les déséquilibres. Avec **381 M€ d'aides versées en Bretagne**, il a permis d'investir concrètement pour le **développement de la fibre optique, des énergies renouvelables, des mobilités** (comme pour le **PEM de Redon**), de l'innovation et de **rénovation énergétique**.

- **Le FSE** (fonds social européen) a pour vocation principale de contribuer à améliorer les perspectives professionnelles de l'ensemble des citoyens européens, notamment ceux en situation de précarité ou d'exclusion. Que ce soit pour abonder des dispositifs gérés par l'État ou la Région Bretagne, **234 M€** ont été investis sur la période, au bénéfice de **192 000 personnes** engagées dans des actions de formation et d'accompagnement socio-professionnel. Le programme **Bretagne Formation** et **QUALIF Emploi** ont ainsi bénéficié de **62 M€** pour que soient formés plus de **20 000 demandeurs d'emploi** dans les secteurs qui recrutent : construction, industrie, tourisme, alimen-

taire, santé...

- **Le FEADER** (fonds européen agricole pour le développement rural) est doté en Bretagne de **499 M€** depuis janvier 2014. Il représente le second pilier de la PAC et l'un de ses outils de financement. En 9 ans, ce sont **près de 45 000 dossiers** qui ont été sélectionnés. Les dispositifs les plus sollicités concernent le soutien aux investissements dans les exploitations agricoles, les mesures agro-environnementales et climatiques, l'agriculture biologique et l'appui à l'installation des jeunes, pour aider au renouvellement des générations.

Première région agricole de France, la Bretagne bénéficie fortement de ce fonds.

- **Le FEAMP** (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche), devenu FEAMPA (pour aquaculture) dans la nouvelle programmation, est l'instrument financier de la politique commune maritime et de la pêche. Doté de **57 M€** pour la précédente programmation, il a permis de **soutenir 805 dossiers bretons** : aider les jeunes pêcheurs,

investir dans de nouveaux équipements, commercialiser et transformer les produits, soutenir les ports de pêche, l'efficacité énergétique de la filière...

Une commission annuelle pour piloter et évaluer

La Commission régionale de programmation européenne (CRPE) rassemble les structures partenaires de la mise en œuvre des fonds européens en Bretagne. Coprésidée par l'État et la Région, elle réunit ainsi chaque mois les collectivités locales, les chambres consulaires, les représentants du CESER... L'instance émet un **avis consultatif sur les dossiers de demandes de fonds FEDER et FSE** émanant des acteurs bretons. Elle est aussi informée de la programmation du **FEADER** et du **FEAMPA** ainsi que de l'avancement de la coopération territoriale européenne. Plus globalement, la CRPE est un lieu d'échanges réguliers sur **l'action de l'Europe en Bretagne**.

Les fonds européens (2014-2020) en Bretagne, c'est...

6 671 logements réhabilités

5 220 aides pour de jeunes agriculteurs

130 M€ de mesures agro-environnementales

54 jeunes pêcheurs aidés à l'installation

2 M€ pour l'achat de navires de pêche

57 projets d'énergies renouvelables